

Madame, Monsieur, membres de la Commission Européenne,

Par la présente je veux vous communiquer ma plus vive opposition contre la proposition actuelle de modification de la directive, réglant la détention légale d'armes par les particuliers, et présentée par la Commission.

Plusieurs points sont à relever afin de revoir cette proposition à fond :

- 1 Tout d'abord un amalgame inacceptable est créé, auprès du public, entre les détenteurs légaux d'armes et les terroristes, visés par la Commission. En effet, les détenteurs légaux sont des personnes honorables, respectant une législation, déjà stricte, sur la détention légale d'armes, répondant à une multitude de conditions, avant d'avoir accès à la détention d'armes et contrôlées régulièrement, alors que les terroristes et autres criminels sont des personnes qui de fait sont irrespectueuses de la loi, de l'autorité et de la société. Il n'y a donc aucun lien entre ces deux classes de la population.
- 2 Les armes utilisées par les terroristes étaient toutes illégales et prohibées, ainsi que les explosifs qui ont été utilisés. Les armes étaient importées et détenues illégalement et ont échappées à tout contrôle et à toute législation sur les armes.
- 3 Contrairement à l'objectif convoité par la commission, les modifications proposées ne toucheront donc que les personnes honorables, obéissantes aux lois. Les terroristes et autres criminels ne sont de facto pas touchés.
- 4 Dans le cas d'une mise en application de la proposition, plusieurs millions de personnes seraient donc dépossédées, totalement inutilement, de leurs armes, qu'elles ont acquises dans le respect de la législation et dans le respect des règles de la société et ce, dans un but totalement impossible à atteindre, de cette manière, de désarmer les terroristes ou autres criminels qui ne s'approvisionnent pas dans le marché légal des particuliers.
- 5 Cette opération n'immobiliserait pas seulement inutilement des dizaines de milliers de policiers et autres administratifs, pour réaliser cette expropriation d'armes, les retirant de la lutte effective contre les terroristes et les vrais criminels, mais, d'autre part, un gaspillage énorme d'argent (le montant estimé se rapprocherait d'un milliard d'euros) serait causé par le dédommagement obligé de cette expropriation, argent qui ne servira non plus à combattre effectivement les terroristes et les vrais criminels..... Il y aurait donc un gaspillage de temps précieux et d'argent qui pourraient être utilisés plus utilement pour la lutte effective contre le terrorisme et la criminalité, en général.

Comme citoyen inquiet de l'évolution préoccupante du terrorisme et de l'insécurité grandissante en Europe, en général, je dois constater que les terroristes et les criminels ne sont pas visés par cette proposition et je voudrais donc demander à la Commission de se concentrer sur la recherche de solutions pour combattre efficacement le terrorisme et la criminalité en retirant systématiquement et définitivement les coupables de notre société et de chercher les solutions de prévention à la source des problèmes.

La restriction de la détention légale d'armes chez les citoyens honorables, ne fait pas partie des solutions efficaces pour assurer une meilleure sécurité dans notre société.

Je voudrais donc vous demander de revoir cette proposition, dans le respect pour la population honorable et des libertés fondamentales démocratiques si chères à notre culture occidentale.

En vous remerciant à l'avance